

L'ALIMENTATION NOURRIT LE DÉBAT POLITIQUE

*par Jean-Claude Flamant **

*D'envergure économique, culturelle, scientifique...
la problématique de l'alimentation revêt bien sûr également
une dimension politique.*

Dès sa création, la Mission d'Animation des Agrobiosciences (MAA) a été sollicitée, au niveau national et en Midi-Pyrénées, pour mettre en place des procédures de débats et de consultations susceptibles d'éclairer les responsables politiques et les administratifs sur les attentes et les comportements des consommateurs, tout en mobilisant les analyses des chercheurs en sciences humaines, notamment sociologues, anthropologues, psychologues.

Le politique face à des crises nouvelles

En effet, à partir de 1996, des crises alimentaires inédites surgissent, face auxquelles le système public de vigilance et de contrôle, qui a permis la quasi disparition des grandes maladies infectieuses liées à la consommation des aliments d'origine animale (1), est pris en défaut. Crises inédites et paradoxales dans un contexte d'abondance, conséquences d'accidents de type nouveau, tels que la maladie de Kreutzfeld-Jacob liée à l'ESB des vaches et la dioxine dans les poulets. Ils provoquent l'émotion de l'opinion et ébranlent la confiance dans les pouvoirs publics.

Or, les conséquences en terme de santé publique en sont relativement minimes, tandis que les dégâts sont majeurs pour les éleveurs concernés et que les gouvernements sont sommés de venir en aide aux producteurs et à leurs filières. Les consommateurs se sont massivement abstenus d'acheter des aliments pour lesquels ils avaient des doutes, pour se reporter sur d'autres produits disponibles. La crise de la vache folle a entraîné l'envoie des achats de volaille, tandis que la crise de la pollution à la dioxine a eu pour conséquence la chute immédiate des achats de poulets qui se sont reportés sur la viande de porc. Ces crises ont promu la sécurité sanitaire des aliments comme enjeu majeur de l'approvisionnement alimentaire des pays développés. Elles ont été aussi le révélateur du fait que les chaînes alimentaires ne relevaient plus de la logique d'organisation de l'offre de biens au sein des « filières », mais étaient désormais sous la dépendance d'un système d'information émanant des clients consommateurs, avec un rôle accru des médias.

** Directeur de la
Mission d'animation
des agrobiosciences,
www.
agrobiosciences.org*

(1) Par exemple la tuberculose bovine et la brucellose des brebis et des chèvres, sans oublier les parasitoses dues aux ténias et ascaris dans la viande de porc.

Les portefeuilles ont-ils une âme ?

En fait, l'analyse des mécanismes en jeu conduit à faire la distinction entre les consommateurs et les citoyens. Dans leur facette « consommateur », les gens s'expriment par leurs actes d'achats de biens « marchands » dont la nature et le volume conditionnent le marché, par l'intermédiaire du commerce, singulièrement celui de la grande distribution. Ces achats sont réalisés majoritairement en se référant à deux logiques, expliquent les sociologues de l'alimentation : la logique du prix bas et la logique du choix.

Mais les consommateurs sont aussi des citoyens. Et les citoyens exigent que la sécurité sanitaire soit garantie, et ceci quel que soit le niveau des prix des produits. En fait, ils disent « ce que devrait être le monde » selon eux, et ce qu'ils en attendent... Leur jugement, de nature politique, interpelle les décideurs publics et fait intervenir un certain nombre de « valeurs » concernant des biens « communs » dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, se référant au principe de précaution, à la sécurité sanitaire des aliments, à la qualité de l'environnement et au bien-être animal.

Il n'y a pas forcément coïncidence entre les désirs des citoyens et les choix des consommateurs. Par exemple, en tant que citoyens, les gens souhaiteraient que l'agriculture reste ce dont ils rêvent : l'agriculture des paysans fournissant des aliments traditionnels dans des campagnes préservées. Mais simultanément, en tant que consommateurs, ils achètent majoritairement des produits standard qui viennent « du reste du monde ». De même, les produits de l'agriculture biologique bénéficient d'une image positive, mais restent marginaux en actes d'achats alimentaires. Principale raison invoquée : « Trop cher ! ». La grande distribution y répond en important des produits « bio » de pays à bas coût de production... alors que le principal intérêt de l'agriculture biologique est le respect de l'environnement.

Certains commentateurs considèrent que ces discordances entre ce que disent les citoyens et ce que font les consommateurs témoignent d'un caractère « irrationnel ». Ce que démentent les anthropologues de l'alimentation ; ils montrent l'existence de deux logiques différentes, de deux modes de rationalité qui coexistent : les gens ont de bonnes raisons à la fois de s'exprimer et d'acheter comme ils le font, en arbitrant entre différents types de besoins.

Cette tension « interne » entre consommateur et citoyen coexiste avec une autre : la tension entre les citoyens consommateurs et les producteurs, les agriculteurs notamment. Au nom du respect des biens communs, les citoyens exercent un droit de regard sur les pratiques de production, par exemple quant à leurs conséquences sur la qualité des eaux et sur la biodiversité, et ils s'expriment tout particulièrement par la voix des militants



d'associations. Or, il n'est pas évident que les consommateurs soient d'accord pour payer plus chers des produits obtenus dans des conditions qui respectent l'intégrité des biens communs. Par exemple, s'agissant du bien-être des animaux, auquel les Européens du nord sont plus sensibles que les Européens du sud, l'éleveur peut dire : « D'accord pour produire mieux mais vous paierez plus cher ! » Et le citoyen de lui répondre : « Pas du tout ! Vous êtes citoyen comme moi, et en tant que tel vous devez avoir le souci de respecter le bien-être des animaux. C'est une question d'éthique et pas de marché ! »

La question que l'on doit se poser est alors la suivante : comment faire en sorte qu'il y ait convergence entre l'aspiration des citoyens et leurs actes d'achat ? Dans quelles conditions cela peut-il se réaliser ? Des agriculteurs s'engagent dans des formules de vente directe, souvent avec beaucoup de passion, mais le volume d'achats auquel ces dispositifs volontaristes correspondent est-il susceptible de faire vivre de leur travail de nombreux producteurs ?

POUR UN LIBRE DÉBAT SUR L'AGRICULTURE ET LE VIVANT

S'il est vrai qu'en agriculture les plantes hybrides sont productives et ont la vie dure, alors la Mission Agrobiosciences devrait être promise à un riche avenir ! « C'est ensemble qu'on a les moyens d'instruire une question difficile » ; cette expression de l'un de ses responsables pourrait résumer la spécificité de cette Mission, qui croît depuis 2000 en terre toulousaine, mais avec un mandat national et, à ce titre, un financement du Ministère de l'agriculture à parité avec celui du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Petite organisation – sept personnels permanents –, elle se veut avant tout médiatrice entre l'ensemble des acteurs concernés par les questions des sols, des semences, des évolutions de l'élevage... et par leurs impacts sur les sociétés humaines et leur santé. Le citoyen est, si possible, au rendez-vous ; mais aussi l'agronome, le sociologue, le politique, l'agriculteur. « L'éclairage des décisions vient par la controverse », assure le créateur de la Mission, Jean-Claude Flamant. La qualité du débat passant par la qualité de ses protagonistes, la Mission, notamment à travers son site Internet (1), se fait, à longueur d'année, médiatrice de connaissances.

Conférences de citoyens, débats proposés aussi bien dans un café qu'au Salon de l'agriculture, Université d'été (2), publications, ... en toutes ces circonstances, l'indépendance de la ligne de la Mission est affirmée, et défendue autant qu'il le faut. Elle est un critère de sa fiabilité dans cette fonction d'animation du débat public.

V. B.

(1) www.agrobiosciences.org

(2) « Quelles agricultures, quels mondes ruraux voulons-nous pour demain ? », tel est le thème de l'Université d'été 2007 (1er-3 août, Marcillac, Gers)

Pouvoir de faire, ou pouvoir de dire ?

Le rôle des pouvoirs publics se manifeste selon des formes diverses. Ainsi, s'agissant des tensions entre l'expression des gens en tant que consommateurs et en tant que citoyens, une solution

AIDER L'HOMME À SE RESTAURER

Quel devenir pour l'aide alimentaire associative ?

Bien sûr, il y a et il y aura toujours en France des situations d'urgence auxquelles il faudra faire face avec des solutions de dépannage : ruptures d'origine économique ou familiale, arrivée sur le territoire de personnes démunies de tout... Toutefois, l'aide alimentaire devient de plus en plus souvent une aide sociale en nature, substitut à des moyens normaux d'existence insuffisants pour beaucoup. En tout état de cause, la logique de distribution sèche – remise pure et simple d'un colis – est encore pratiquée, faute de moyens humains et financiers, avec son risque d'assistanat et de pérennisation sans fin.

Mais cette logique laisse progressivement la place – et ne peut que la laisser de plus en plus dans un pays aussi riche que la France – à une dynamique d'accompagnement porteuse d'insertion sociale, et cela par deux voies différentes et faisant appel à une diversité d'intervenants.

D'une part, si on ne meurt plus de faim en France, trop de personnes, notamment des enfants, souffrent de malnutrition, avec toutes les conséquences – aggravantes dans les milieux défavorisés – que cela engendre en matière de santé : maladies cardio-vasculaires, diabète et obésité, etc. L'aide alimentaire se doit de participer à l'amélioration des comportements alimentaires et de l'équilibre nutritionnel des personnes accueillies, en recherchant une plus grande diversité des denrées distribuées : fruits et légumes, produits carnés et poissons, au détriment des produits gras ou sucrés. Une telle démarche suppose – notamment pour les Banques Alimentaires qui n'achètent rien et ne collectent que les denrées qui leur sont

données – un dialogue intense avec les fournisseurs, qu'il s'agisse des producteurs agricoles, des industriels, des distributeurs ou des particuliers.

D'autre part, tout ce qui concerne l'alimentation, et tourne autour du partage du repas et de sa préparation, riches de dialogue et de lien social, peut être à l'origine d'une démarche personnelle et accompagnée de (ré)insertion. Différentes actions peuvent favoriser ce type de trajectoire, par exemple les ateliers-cuisine, occasion de transmettre des messages sur la nutrition, de permettre l'émergence de savoir-faire et d'échanges, etc. La collaboration doit alors s'établir entre celui qui apporte l'aide alimentaire – Banque Alimentaire ou autre –, l'organisme de distribution (1) et les professionnels de l'action sociale : travailleurs sociaux, conseillères en économie sociale et familiale, ...

Dans les deux cas, il est fait appel à une diversité d'acteurs. L'aide alimentaire apparaît donc bien à l'interface de nombreuses interventions en amont et en aval. Elle a vocation à prendre toute sa place – avec un souci de responsabilité partagée – dans la chaîne de solidarité qui doit unir tous les acteurs de la lutte contre l'exclusion, pour être efficace et en mesure de réduire l'insupportable injustice sociale qui gangrène les sociétés.

Pierre de Poret

*Président de la Fédération Française des
Banques Alimentaires*
www.banquealimentaire.org

(1) Les Banques alimentaires et leurs nombreux bénévoles ne distribuent pas elles-mêmes l'alimentation ; elles fournissent les organismes pratiquant l'aide alimentaire.



peut être trouvée par l'impôt : le citoyen qui ne veut pas payer plus cher les produits de l'agriculture biologique admettrait que des aides publiques soient apportées spécifiquement aux agriculteurs faisant cette option. Concernant les crises récentes, les pouvoirs publics ont dû légiférer et mettre en place de nouveaux dispositifs susceptibles de restaurer la confiance des consommateurs, avec, en outre, la nécessité d'une harmonisation au niveau européen, dans un contexte de large circulation des biens alimentaires. Un élément clé a été l'instauration d'Agences de la sécurité sanitaire des aliments (2), constituées d'experts conseillant les pouvoirs publics sur les dispositions techniques et réglementaires à adopter. En France, les États Généraux de l'Alimentation, tenus en 2000, ont généré la mise en œuvre du Programme National Nutrition et Santé.

La communication est aussi un instrument de l'action publique, mais son usage peut se révéler également délicat. Le cas récent de la grippe aviaire en témoigne. Le politique peut légiférer sur le principe de précaution et déclarer, à propos de la grippe aviaire, qu'il n'y a aucun danger pour la santé, mais le fait même qu'il le dise alerte le consommateur qui pratique alors le principe de précaution à son niveau individuel : « C'est probablement vrai qu'il n'y a pas de dangers, mais puisqu'il y a doute, j'achèterai du poulet plus tard ! » De plus, tel Ministre de la Santé apparaît à la télévision visitant un élevage avec un masque et une combinaison de protection : l'image dément le discours ! Le politique a peur d'être accusé d'avoir négligé la santé publique. Le précédent du procès sur le sang contaminé est toujours présent dans l'esprit du politique. D'où le luxe de mesures prises à propos de l'épidémie de grippe aviaire : face à l'annonce du développement possible d'une « pandémie » humaine, l'action s'est développée en direction de la protection des citoyens, alors que les experts en santé animale soulignaient qu'au niveau mondial les moyens devaient être concentrés sur la lutte contre l'« épizootie » animale dans les pays où se trouvait le foyer épidémique.

À chaque crise, les médias, l'opinion et les politiques apprennent quelque chose, ne serait-ce qu'en mesurant les effets non désirés de leurs interventions. Comment informer complètement, faire valoir les mesures prises, sans inquiéter ? Plus généralement, l'expérience de la Mission Agrobiosciences valorise les débats, dans la mesure où ils réalisent la confrontation des points de vue et des analyses. De ce point de vue, le domaine de l'alimentation constitue un enjeu-test pour que s'élaborent entre citoyens, pouvoirs politiques, acteurs sociaux divers, de nouvelles formes de prise en charge collective des risques et des crises contemporaines.

Jean-Claude Flamant

(2) En France l'AFSSA.